

**1997-2009**  
**12 ans de médiation scolaire**  
**- Éléments d'évaluation -**

© EuroMediation

## **Résumé**

En 1996-97, l'UNESCO lançait un programme pilote sur « L'éducation à une culture de paix et de non-violence dans les établissements scolaires », suivi par le Professeur Deutsch de la Columbia University.

En France, des professionnels d'horizons divers (personnels de direction, professeurs, universitaires, psychologues, médiateurs, formateurs, etc.) ont mis en place des programmes de médiation et de formation des adultes et des élèves volontaires dans des collèges de ZEP, dits « sensibles » ou classés « sites de violence », et quelques écoles primaires ou lycées. Ces programmes ont touché une quarantaine d'établissements entre 1997 et 2009.

Ce rapport présente la synthèse des constats d'EuroMediation au fil de ces différents programmes.

## Sommaire

<b>Résumé .....</b>	<b>1</b>
<b>Description des formations et des résultats.....</b>	<b>3</b>
Les dispositifs pédagogiques .....	3
Objectif « être » ou « s'avoir » .....	3
Savoir .....	4
Savoir faire .....	4
Savoir être : .....	4
<b>Les trois bénéfices de la médiation pour les élèves .....</b>	<b>5</b>
1. Mieux-être individuel et confiance en soi.....	5
Le bénéfice du non jugement et de l'écoute .....	5
« Dire les choses comme elles sont et pas comme on les voit nous. »	
.....	6
2. Sensibilisation à la vie sociale : Prises de conscience, changements de	
comportement .....	6
Aspirations à la prise de responsabilités .....	7
Maîtrise du langage et Intelligence émotionnelle : .....	7
Rigoler ou « se traiter » ? .....	8
70% des violences à l'école sont verbales .....	8
3. L'acquisition d'une véritable compétence : Contribution à l'acquisition	
des "Fondamentaux" .....	9
L'acquisition des fondamentaux .....	10
<b>Conclusion : 3 vertus de la médiation pour l'école.....</b>	<b>10</b>
Vertu préventive .....	10
Vertu curative .....	10
Vertu éducative .....	11

2

## Description des formations et résultats attendus

La médiation est une pratique originale qui permet aux personnes, jeunes ou adultes, d'envisager sous un jour nouveau leurs conflits intra-personnels comme inter-personnels. Cette pratique repose fondamentalement sur des principes d'écoute et d'empathie mais aussi de responsabilisation de l'individu. Par le travail du médiateur, les personnes vont pouvoir comprendre ce qui se passe en eux et, le cas échéant, comprendre ce qui se passe chez la personne avec laquelle ils ont un conflit. De cette compréhension mutuelle découle, par le travail de maïeutique initié par les médiateurs, une transformation du conflit et un rétablissement de la relation qui était endommagée. La formation à cette pratique requiert des dispositifs pédagogiques spécifiques.

### Les dispositifs pédagogiques

Les ateliers de médiation — comme les stages d'adultes — utilisent une approche qui favorise l'expérience pratique, pour permettre de découvrir par soi-même les mécanismes qui sont à l'origine des conflits en général et d'apprendre à les transformer, à améliorer les relations entre les personnes. Des simulations de médiations, sous forme de jeux de rôles et d'autres exercices apportent une expérience de plus en plus approfondie de la relation d'opposition. La médiation est ainsi vécue et expérimentée dans toutes ses phases et dans chacun de ses rôles. Elle est précédée d'une préparation et suivie d'une analyse.

“L'enseignement” de la médiation est donc avant tout “expérientiel” : ce ne sont pas les formateurs qui enseignent mais les stagiaires qui apprennent en découvrant par eux-mêmes ce qu'est la médiation. Les formateurs sont d'abord des personnes ressources, des facilitateurs qui installent un climat d'attention, de confiance, de sécurité, et qui mettent à disposition des stagiaires un ensemble d'outils, d'exercices, de pratiques à partager au fur et à mesure des demandes et des besoins du groupe tels que ressentis par les formateurs :

- - exercices d'écoute,
- - exercices d'accueil des émotions,
- - exercices corporels de détente, de respiration,
- - exercices de communication non verbale,
- - laboratoires d'écoute empathique,
- - exercices de créativité (création d'un dictionnaire des émotions par exemple)
- - exercices de rhétorique de la médiation,
- - exercices de conclusion,
- jeux de rôles mettant en scène des conflits vécus par les enfants eux-mêmes,
- repérage et réflexion sur les résistances individuelles ou institutionnelles.

Hormis lors de l'introduction des séquences, les apports théoriques sont le plus souvent effectués en regard des situations vécues dans le déroulement de l'atelier.

### Objectif « être » ou « savoir »

Plus que d'apprentissage des outils de la médiation, il s'agit surtout pour les futurs médiateurs d'intégrer, d'assimiler “l'esprit de la médiation”, comme une nouvelle manière d'être avant de développer des pratiques transposables dans l'environnement des jeunes. Il ne suffit pas d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire, des “techniques”, mais bien de développer un savoir-être, qui corresponde

profondément tant aux besoins de la médiation qu'à la personne du médiateur ; en ce sens, il s'agit d'une formation des profondeurs de l'être, d'une transformation ontologique.

Mentionnons brièvement les acquis souhaités à l'issue de la formation :

### **Savoir**

- Avoir une meilleure connaissance de soi, de ses désirs, de ses limites, de ses contradictions;
- Repérer les situations relationnelles difficiles, les conflits ouverts ou latents ;
- Accepter les différences, les valeurs, les réalités des autres sans perdre ses propres repères ;
- Accepter ses propres difficultés et ses possibilités ;
- Reconnaître l'espace nécessaire de vie, de travail, de respiration personnelle de chacun ;
- Comprendre que la divergence, le litige, le conflit sont « acceptables », voire légitimes, parce qu'ils rendent possible la transformation et la naissance d'une relation nouvelle.

### **Savoir faire**

- Avoir une écoute différente, empathique — qui n'est ni jugement, ni interprétation, ni tentative de conciliation, ni négociation ;
- Faire face aux tensions, subies ou imposées, ponctuellement ou dans le temps ;
- Créer une qualité dans les relations, sans désir de pouvoir ou de conseil, sans interprétation — la médiation n'est ni un jugement ni une thérapie ;
- Créer des espaces de médiation qui soient d'abord espaces d'accueil et d'écoute ;
- Traiter par la médiation les différends et litiges les plus variés, de la simple tension à la violence (morale, verbale ou physique) ;
- Pour les enseignants : Développer des outils et des pratiques pédagogiques adaptées.

### **Savoir être :**

- Intégrer et utiliser ce savoir-faire, dans la vie quotidienne, scolaire ou personnelle ;
- Avoir une attitude positive inconditionnelle — à partir de la croyance que toute situation bloquée peut se débloquer, que chacun des protagonistes a en lui les ressources pour transformer le conflit, la confiance en l'autre prévaut pour le médiateur ;
- Se comporter de telle sorte que chacun puisse sentir la confiance suffisante pour pouvoir faire part de ses difficultés, de ses problèmes, petits ou grands, sans crainte d'un jugement, d'un conseil, d'une explication, d'une interprétation, ou d'un rejet ;
- Avoir confiance en soi et en ses capacités à rencontrer l'autre ;
- Être, aussi souvent que possible, dans l'attitude appropriée aux situations et aux personnes rencontrées ;
- Diffuser l'esprit de la médiation dans son environnement proche, par l'exemplarité.

À plus long terme, la formation vise à permettre aux stagiaires de vivre dans un climat et un esprit qui favorise des attitudes respectueuses des biens et des personnes, tout en développant leur capacité à gérer les situations difficiles ou conflictuelles, et ainsi de participer à une vie sociale harmonieuse dans la cité.

## Les trois bénéfices de la médiation pour les élèves

Le bilan de ces 12 années est très bénéfique pour les enfants et pour un grand nombre d'adultes, témoins leurs évaluations et leurs projets.

Outre les évaluations des formateurs, ont été utilisées les autoévaluations des élèves (orales ou écrites) ainsi que des évaluations qu'ont pu nous transmettre certains professeurs ou membres des différentes communautés éducatives. Des parents sont également venus témoigner de leur appréciation du travail de leur enfant et des effets bénéfiques produits sur la vie familiale. Ils ont parfois envoyé des lettres au Chef de Projet ou d'établissement. Il ressort de ces évaluations trois grandes familles de bénéfices :

- 1 : Un mieux être individuel et une confiance en soi de l'élève
- 2 : Une sensibilisation à la vie sociale et une responsabilisation
- 3 : Une meilleure capacité à acquérir les fondamentaux scolaires

### 1. Mieux-être individuel et confiance en soi

Souvent, c'est parce qu'ils n'ont pas les mots pour dire la tristesse, la colère, la peur, le sentiment d'humiliation ou d'injustice, le désespoir, que certains jeunes dépriment ou se suicident, que d'autres dégradent, injurient ou agressent. La médiation leur ouvre un espace d'écoute et de dialogue, dans le non-jugement, l'impartialité, la confidentialité, et leur apprend à reconnaître et à exprimer leurs sentiments réels, leurs souffrances. La médiation favorise chez eux le sentiment d'exister, la considération de soi et de l'autre, la reconnaissance et l'acceptation de l'altérité.

Quand les élèves disposent de l'écoute dont ils ont besoin et d'assez de mots — même familiers ou standard — et de référents pour expliquer leur point de vue, leurs idées, pour parler de leurs rêves, de leurs projets, de leurs soucis, de tout ce qui fait leur vie, ils se détendent et l'atmosphère du groupe devient plus calme.

« Il y a moins de discussions, de problèmes parce que je fais plus attention à ma façon de parler. Avec des mots, et avec la manière de dire et aussi le ton, on peut blesser, choquer, énerver l'autre sans le vouloir ».

### Le bénéfice du non jugement et de l'écoute

Les formations à la médiation permettent aux élèves d'intégrer les premiers « outils » du médiateur — l'écoute, l'attention et la présence à l'autre, la reconnaissance, le non jugement — ce qui les rend aptes à participer, sous la responsabilité de médiateurs adultes, à la tenue de médiations ponctuelles.

« En atelier de médiation, on ne me juge pas sur ma façon de parler, ça me donne confiance et donc j'écoute mieux. Après je peux utiliser les mots que j'ai appris et parler ou écrire en faisant attention ».

Lors de la tenue d'une médiation, il est demandé aux médiateurs de ne pas émettre de jugement.

« En médiation, on me laisse le temps de parler et on m'écoute jusqu'au bout, sans m'interrompre ; ça m'aide à réfléchir. J'ai le temps de bien trouver les mots qui expriment vraiment ce que je veux dire et pas "à peu près" ; je ne m'énerve pas. Je gagne en rigueur. »

Le non jugement est l'un des thèmes qui a le plus passionné les élèves, très sensibles à la moquerie et au jugement. Les adolescents redoutent les mots, les phrases qui les blessent et les piègent dans une image ou un personnage parfois pour toute l'année, voire toute leur scolarité. Ce sont « des mots qui grillent, qui tuent ». Qui tuent aussi la confiance en soi et dans les autres. Mais les élèves se

demandent si on peut dire quelque chose sur quelqu'un sans le juger, et quoi ; si on peut parler sans être jugé soi-même sur ce qu'on dit ou sur la manière dont on le dit. Ce qu'on peut faire si on se rend compte que l'autre, en fait, ne nous écoute pas mais qu'on veut qu'il nous écoute. Si je peux laisser dire quelque chose sur moi sans que ça devienne une vérité. Et comment supporter quelqu'un qui dit "n'importe quoi". « *Oui mais faudrait pouvoir s'empêcher de parler, ou d'écouter et même alors de penser* » - « *En classe je préfère écrire plutôt que parler, c'est plus cool...* »

« Parfois je trouve que c'est vraiment dur la médiation et d'être médiateur ; Parfois j'en avais assez ; ça remet en question plein de choses que j'avais l'habitude de faire. Par exemple, couper la parole ; j'étais souvent pressée et énervée de parler. En fait, j'avais peur qu'on arrête de m'écouter avant que j'aie fini de parler. Maintenant ça va mieux, je me calme, je prends le temps, je m'énerve moins. Je repense à ce qu'on a fait en atelier et ça me sert. Je sais mieux parler aux autres, surtout aux adultes ».

Ce questionnement est à la fois philosophique et littéraire, émotionnel et rationnel, éthique et civique, et touche à des aspects fondamentaux de l'apprentissage, de l'éducation et de la vie.

### « **Dire les choses comme elles sont et pas comme on les voit nous.** »

Les formateurs proposent, tout au long de l'année, des exercices et des mises en situation qui vont permettre aux enfants d'être médiateur, médiant ou observateur et d'expérimenter par eux-mêmes le fait de ne pas juger ou de ne pas être jugé. C'est inhabituel pour eux, car d'une manière générale, le jugement est très souvent sollicité à l'école. Une grande partie de la pédagogie repose en effet sur l'appel au jugement et la formation au jugement : « *Que pensez-vous de...? Analysez, expliquez...* » Les jeunes découvrent avec étonnement ce qu'est une parole, un échange, un texte, où le jugement est le plus infime possible, voire absent. Comme si on parvenait à dire les choses comme elles sont et pas comme on les voit nous. Il s'agit simplement d'écouter l'autre et soi-même. En médiation, avec le miroir ou la synthèse, il est demandé de restituer ce qu'on a entendu, sans modification, sans interprétation, sans parti pris, sans y mettre son grain de sel. Certains élèves disent qu'écouter « *ne demande pas un effort énorme* », et d'autres, au contraire, que « *c'est fatigant, on a peur, on a envie de bouger, on a envie de dire notre expérience à nous, pas d'écouter celle de l'autre.* »

Au fil des séances, les adultes ont remarqué que les élèves, en particulier ceux qui ont suivi l'atelier l'année précédente prennent conscience de ce que c'est qu'être attentif, et perçoivent « *comment et à partir de quoi ils écoutent* ». L'expérience du non jugement a amené certains enfants à comprendre ce qu'est un juge, une règle, un règlement intérieur. Et aussi à accepter de lire une œuvre littéraire avant de la juger. Un lien se fait avec l'honnêteté.

« *J'ai appris à parler ou écrire en faisant attention* ». Ce terme d'attention revient souvent parmi les difficultés des élèves signalées par les enseignants. Ce mot semble résumer de nombreux comportements ou attitudes gênants ; il est récurrent dans les appréciations portées par les professeurs dans les carnets trimestriels : *manque d'attention tant à l'oral qu'à l'écrit.*

## **2. Sensibilisation à la vie sociale : Prises de conscience, changements de comportement**

« *Tout ce qu'on fait en médiation, c'est pour la vie de tous les jours, au collège ou chez nous. Je comprends mieux ce que les autres éprouvent ou pensent, je*

.....  
*suis plus patiente qu'avant quand je travaille avec mes sœurs ou avec des élèves ».*

Les rivalités, la jalousie, la loi du plus fort, la vengeance, le rejet ou la haine de l'autre, le refus de l'autorité créent un climat détestable, peu propice au travail scolaire et à la socialisation en général. Au contraire, la médiation et la formation à la médiation proposent un projet de groupe qui favorise la coopération dans un climat de confiance. Le respect, la tolérance, l'auto-responsabilisation, c'est-à-dire le développement conjoint de l'autonomie et du sens de ses responsabilités, sont des valeurs positives que chacun peut découvrir au cours de l'entreprise commune que constitue la gestion des conflits et la réparation. Chez la plupart des élèves nous avons pu noter un renforcement du sentiment de responsabilité et un désir de prendre une part active à la société dans leur environnement. Ce renforcement correspond à l'appropriation de la responsabilité de ses actes vis-à-vis de soi-même et des autres, de la responsabilité de ses choix.

*« J'arrive à me maîtriser ici dans l'atelier et dans les cours mais parfois, je repars sur les mêmes choses ; sauf que je m'en rends compte maintenant ! Et donc je peux mieux m'arrêter quand le professeur me le fait remarquer. Pareil à la maison ».*

### **Aspirations à la prise de responsabilités**

Il convient de souligner ici l'un des effets majeurs de la formation à la médiation, c'est-à-dire le souhait, voire la détermination, qu'elle engendre chez les élèves de participer à la vie de leur établissement et même de leur commune ou de leur pays. Cette aspiration à participer à la vie du collège se manifeste par exemple dans le souhait de se présenter aux prochaines élections de délégués élèves, ou bien d'être partie prenante d'un travail sur les règles et le règlement intérieur du collège, d'intervenir dans la cour si une bagarre se déclenche, d'agir par le dialogue sur la "mauvaise ambiance" en classe, ou bien encore d'initier des entretiens collectifs réguliers entre les adultes et les élèves. Certains proposent aussi de développer un partenariat avec d'autres collèges en France ou à l'étranger à propos de la médiation : tous les élèves parlent d'un "avant" et d'un "après" leur expérience de médiation, notant bien les transformations de pensées, de perception et de comportement.

*« J'ai remarqué que des choses changent en moi et dans ce que je fais mais ça ne se fait pas tout en un jour. J'étais conditionnée, je faisais toujours pareil. Je suis plus responsable de moi ».*

Tous les élèves ont fait des liens entre les "outils" du médiateur, les "effets" de la médiation et la vie courante, scolaire et personnelle. Le travail sur les rapports entre les émotions et les actes, la stabilité émotionnelle et les responsabilités ou les engagements ont été souvent abordés.

*« J'ai plus de connaissance de mes émotions et de mes pensées, ça m'aide ».*

### **Maitrise du langage et Intelligence émotionnelle :**

Inscrit dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, le programme montra vite un impact majeur sur l'acquisition d'une meilleure maîtrise de la langue, justement l'autre axe prioritaire de nombreux collèges.

*« Les émotions, je ne savais pas en fait ce que c'était. Maintenant, je les reconnais, ce sont les miennes et je sais que je peux les guider en moi, que je peux agir sur elles, les canaliser. C'est quand même difficile mais j'y arrive souvent et je me sens mieux ».*

En facilitant l'expression par les élèves de leurs émotions, la médiation permet de transformer le grondement intérieur de la violence ou son explosion extérieure (insultes, dégradations ou agressions) et de les mettre en mots.

« Je me sens plus libre quand je sais dire ce que je ressens, ce que je pense ».

### Rigoler ou « se traiter » ?

« Quand je ne trouve pas les mots, je m'énerve, j'insulte et même je frappe. C'est normal... Parfois, je ne dis plus rien parce que je ne sais pas comment dire... Les insultes c'est pratique parce que c'est tout fait, il n'y a pas à chercher, c'est prêt ».

Cette affirmation est courante ; elle manifeste l'émotion de l'élève qui se sent agressé, sa détresse et sa croyance réactive et tenace en la nécessité du recours aux insultes comme réponse non seulement acceptable mais juste, normale. Les insultes sont des boucliers. Des protections. Mais aussi des flèches, des lances, des pierres. Des projectiles. Le mimétisme des jeunes élèves par rapport aux plus grands est très fort ; ils disent des insultes qu'ils ne comprennent pas mais dont ils ressentent qu'elles ont un impact efficace. Elles sont comme des armes magiques – défensives, offensives - et « c'est pratique d'en avoir le plus possible ».

L'insulte, dit le dictionnaire, est une parole qui a pour objet d'offenser, qui blesse la dignité, l'honneur de quelqu'un. L'injure cherche à rabaisser, à humilier. Au collège, les élèves aiment bien se “charrier” entre eux, rigoler ; ou « ...s'engueuler, c'est normal, on n'est pas toujours d'accord. Et aussi on aime bien parler comme ça, dire : il –ou elle – est naze, bâtard d'sa mère, bouffon, golmon, nique ceci ou cela. Ou bien – mais pas trop fort – pédé, ta mère ». « Être grossier, c'est rigolo, ça défoule. Mais c'est pas méchant ».

Les générations des parents et grands-parents de nos collégiens appellent cela des plaisanteries, des vanes, de l'humour et après tout, chaque époque a sa gouaille, ses goujats, ses malotrus, ses idiots. Rien de particulier, sauf qu'il nous semble que “ça dégénère souvent”, et que certains élèves ne savent plus s'exprimer autrement, avec leurs copains mais aussi avec les adultes. Le professeur dira à l'élève agressif : « Tu ne peux pas me parler autrement ? Je ne suis pas ton copain, tu ne me parles pas comme ça ».

L'absence du pouvoir individuel de s'exprimer grâce à une certaine maîtrise de la langue et de ses registres justifie le recours à l'utilisation des mots violents tout faits. Les insultes sont des chaînes de mots prêtes à être lancées contre l'autre, suites de syntagmes figés dont la sonorité semble parfois plus intéressante que le sens et qui explosent comme des mines antipersonnel. Peu à peu, les insultes se banalisent et certains enfants ne les perçoivent plus en tant que telles. Les registres de langue sont brouillés : soutenu, standard, familial, très familial auxquels s'ajoutent l'argot, le verlan. On dira au professeur : « Enculé » et l'on ne comprendra pas pourquoi il se fâche et punit. « Je n'ai rien dit de mal sur lui, et il m'a mis un mot dans le carnet, c'est injuste ! »

### 70% des violences à l'école sont verbales

Les joutes verbales pour s'amuser peuvent à un certain moment faire basculer dans la lutte à mort, verbale ou physique. Mort symbolique aussi. “Expression du refoulé”, dont parlait Freud. Il n'est pas toujours facile de percevoir à quel moment se fait la bascule. En tout cas, une forme de violence acharnée commence alors à se développer, puis éclate en un événement qui constitue l'un des cas répertoriés chaque semaine par l'administration – la violence verbale constitue, à elle seule, ± 70% des violences dites “scolaires”. “Si on n'a pas beaucoup de mots, finalement on dit toujours la même chose. C'est monotone et ça ne permet pas d'évoluer”.

En médiation, les élèves travaillent donc à la fois au niveau de la langue et de ses registres, de la relation et de la civilité. Les formateurs leur proposent de nommer leurs émotions, afin qu'ils puissent les identifier chez eux et chez les



autres. Nommer ses propres émotions, les reconnaître chez l'Autre, c'est commencer à accepter de l'écouter, à accepter la différence, l'altérité. C'est aussi « *sortir de l'enfer* » de se parler tout le temps, de se parler sans comprendre ce qu'on dit ou en criant pour se faire entendre. C'est pouvoir parler « *normalement* », avec des mots qui veulent dire quelque chose, des mots que l'autre « *capte* ».

« *Je "traîne" toujours avec les mêmes filles qui parlent comme moi, c'est bien, on s'entend bien, mais je n'apprends pas des mots, des phrases qui me servent ensuite à l'école. En médiation, j'apprends des mots ou des expressions pour dire ce que je ressens vraiment et, plus tard, je peux m'en servir partout ; ça me donne envie d'écouter des personnes différentes de moi, de les rencontrer* ».

« *J'ai appris des mots nouveaux pour dire mes sentiments ou dans quel état je me sens ; par exemple, perplexe, pensive, susceptible, vulnérable, euphorique, hilare, troublée...* ».

« *J'aime bien lire maintenant des livres où il y a des descriptions de sentiments ; avant ça m'ennuyait* ».

« *Les langues comportent des synonymes, on peut donc choisir le mot qu'on préfère. Il faut s'adapter selon les gens avec qui on est* ».

### 3. L'acquisition d'une véritable compétence : Contribution à l'acquisition des "Fondamentaux"

Il est évident – et il a été prouvé – que le regain de confiance d'un élève ainsi qu'une meilleure maîtrise de la langue et l'acquisition de responsabilités contribuent de manière significative et déterminante à son succès scolaire. L'un des multiples bénéfices des programmes de médiation scolaires est de permettre aux élèves d'acquérir des compétences dont ils ne se seraient jamais crus capables.

- Plusieurs élèves se sont trouvés placés de façon imprévue en position de médiateur et ont pu jouer ce rôle contribuant à résoudre un conflit ou à calmer des tensions, parfois graves.
- Quelques élèves médiateurs ont pu prendre la parole, parfois devant plusieurs centaines de personnes et exprimer très clairement ce que la médiation leur avait apporté, au Parlement des Enfants ou dans d'autres établissements, à l'invitation des élèves, suscitant ainsi de nouvelles vocations de médiateurs.
- Une des élèves formées a été appelée comme médiatrice dans une médiation organisée dans le cadre du suivi d'un conseil de discipline dans un autre établissement ; non seulement elle y a tenu sa place comme les adultes, mais sa présence y a été essentielle pour l'élève confronté à son chef d'établissement : la médiation a été l'occasion pour le chef d'établissement de réaliser que l'élève n'avait jusqu'alors pas compris la raison de son exclusion, et pour l'élève de comprendre et d'accepter cette exclusion, de la trouver juste, parce qu'il avait enfin pu comprendre la raison d'être de la règle qu'il avait enfreinte — toujours cette question du "sens".

Cette anecdote est exemplaire du caractère éducatif de la médiation, que l'on rencontre dans toutes les médiations ; l'enfant a admis la règle de la collectivité, le règlement intérieur, la Loi, lorsqu'il en a compris le sens, la raison d'être, au point qu'il trouve juste d'être puni et anormal de ne pas l'être s'il les a transgressés.

L'échec dans une ou plusieurs matières, l'incompréhension des règles, le sentiment de rejet, d'ennui, le stress freinent la motivation de nombreux jeunes. Les responsables des différents programmes ont noté une contribution

importante à l'acquisition des "fondamentaux", à laquelle la maîtrise de la langue participe pour une très grande part. La pratique de la médiation aide à prendre conscience de ses potentialités et à les développer parce qu'elle permet à l'élève d'exercer sa créativité face à des situations problématiques. Cette capacité de réussite, vérifiée par l'expérience immédiate, lui permettra d'améliorer son parcours scolaire et lui servira également dans sa vie sociale et plus tard dans sa vie active. La conscience de cette compétence acquise développe l'estime de soi, indispensable à la réussite.

### **L'acquisition des fondamentaux**

*« J'ai envie d'écrire tout ce que j'ai senti et appris aujourd'hui. Après l'atelier, je repense souvent à ce que l'on a trouvé. Je me sens capable d'écrire comme un écrivain ».*

Le français, discipline à horaire important — 5 à 6h / élèves par semaine par classe — participe pour une très grande part à l'acquisition de ce qu'il est convenu depuis longtemps d'appeler les "Fondamentaux". Les professeurs ont constaté que l'apprentissage de la médiation et les médiations elles-mêmes apportaient aux élèves un enrichissement sur le plan de la langue : meilleure qualité de l'expression écrite et orale, intérêt marqué pour les registres de langue et le lexique, plus grande aisance et maîtrise dans la prise de parole en classe, ouverture au questionnement, capacité de synthèse et développement de l'esprit critique.

## **Conclusion : 3 vertus de la médiation pour l'école**

La médiation a des vertus à la fois préventive, curative et éducative.

### **Vertu préventive**

...en ce sens que, si elle est proposée assez tôt, la médiation peut prévenir l'éclatement ou l'escalade du conflit et éviter le passage à l'acte, qui peut être une violence verbale, morale ou physique sur le matériel, contre l'autre ou contre soi.

De plus, le processus vécu en médiation diminue les risques de récurrence parce qu'il permet à « l'agresseur » (comme à la « victime »), ayant entendu et compris le dommage infligé à l'autre, d'intégrer les véritables fondements de la Loi. La médiation lui permet de comprendre ces fondements — la protection des individus et de la société, puis de décider d'assumer sa responsabilité individuelle et d'offrir à la victime la réparation qu'elle attend.

### **Vertu curative**

...en ce sens que la médiation permet de réparer l'injustice vécue par la « victime ». La réparation sera symboliquement d'autant plus forte que, grâce au processus de la médiation, elle viendra du « coupable » lui-même, de la rencontre avec sa « victime ». La médiation ne se conçoit pas sans l'objectif d'une réparation<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le 16 avril 2000, l'O.N.U. a adopté une motion visant à établir, dans les pays membres, la médiation, « justice réparatrice », au même niveau que la justice dite « punitive » ou la justice « éducative ».

En France, la médiation fait partie des textes depuis plusieurs années. Le Ministère de l'Éducation Nationale l'a adoptée dans le B.O. Hors Série N° 11 du 15 octobre 2008. Cf. <http://www.education.gouv.fr/bo/1998/hs11/lutte.htm>.

Le plus souvent, il arrive ce qu'aucune instance disciplinaire n'aurait pu réussir : la reconstruction d'un lien détruit entre les deux parties, voire la (re)naissance d'une amitié. La qualité de la relation retrouvée est aussi essentielle pour les personnes elles-mêmes que pour le climat de l'établissement scolaire et / ou de la cité.

## Vertu éducative

...enfin, parce que l'expérience individuelle vécue en médiation permet à chacun des médiateurs de se relier à sa propre capacité de participer à la transformation du quotidien et de la société ; en apportant une justice qui vient de l'intérieur, qui vient de la découverte intime de valeurs universelles, de valeurs qui nous dépassent en tant qu'individu, et non une justice qui serait comme imposée de l'extérieur, la médiation offre un véritable apprentissage du métier d'adulte, elle nous apprend à mieux vivre ensemble.

La médiation, en permettant aux jeunes de se familiariser avec les situations d'opposition sans les dramatiser, leur apprend à accueillir la différence, le désaccord ou la discorde, la séparation, la tristesse, la souffrance, sans la violence, à respecter autrui en se respectant soi, à trouver le goût et le chemin de l'harmonie, en un mot, à vivre vraiment.

La médiation permet une compréhension profonde des choses, pour chacun des médiateurs et des médiateurs ; elle structure une nouvelle relation avec autrui, et aussi d'une génération à la suivante, voire à la précédente. Elle nous montre la voie d'une éducation instaurant une communication vraie entre les générations. Un art de vivre. Les élèves des collèges (médiateurs ou médiateurs) nous ont montré, à l'occasion des médiations, des qualités et une exigence morales que les adultes peuvent parfois oublier ; c'est là d'abord, à ce niveau éthique, que se situe leur demande de cohérence adressées aux éducateurs que nous sommes et aux adultes en général.

Le travail d'évaluation des programmes de médiation scolaire est loin d'être terminé. Mais dorénavant et déjà, nous pouvons considérer que ces programmes ont démontré leur utilité pour la réduction de la violence comme pour l'acquisition des fondamentaux par les élèves. Cela suffit pour continuer l'effort de promotion et d'enseignement de la médiation.

